



## DÉCISION PRISE EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

### Délégation faite au Président

**Réf. : P217\_2023**

**Date : 27/06/2023**

**OBJET : Construction d'un pôle enfance/jeunesse à Montebourg - Avenant n°1 pour les lots 1, 4, 5, 6, 9 et 11 et avenant n°2 pour le lot 12**

### Exposé

Une consultation a été lancée selon une procédure adaptée en vue de conclure des marchés publics de travaux pour la construction d'un pôle enfance/jeunesse à Montebourg.

Les marchés publics suivants ont été notifiés le 13 décembre 2021 :

- Lot 1 : Gros œuvre - LEDUC SAS pour un montant HT initial de 467 500,00 € soit un montant TTC de 561 000,00 €,
- Lot 4 : Traitement de façade ITE - GUNDUNZ et fils pour un montant HT initial de 56 042,50 € soit un montant TTC de 67 251,00 €,
- Lot 5 : Menuiseries extérieures et métallerie - AMC FOLLIOU SAS pour un montant HT initial de 212 906,46 € soit un montant TTC de 255 487,75 €,
- Lot 6 : Menuiseries intérieures - SAS LEFER pour un montant HT initial de 290 342,72 € soit un montant TTC de 348 411,26 €,
- Lot 9 : Plomberie Chauffage Ventilation - GTC - CEME GUERIN SAS pour un montant HT initial de 249 650,78 € soit un montant TTC de 299 580,94 €,
- Lot 11 : Électricité Courant fort - Courant faible - TABARIN & ENTZMANN pour un montant HT initial de 99 920,05 € soit un montant TTC de 119 904,06 €,
- Lot 12 : Voirie, réseaux divers - espaces verts - EUROVIA pour un montant HT initial de 338 801,98 € soit un montant TTC de 406 562,38 € (tranche ferme) auquel s'est ajouté l'avenant 1 pour un montant HT de 4 819,61 € soit un montant TTC de 5 783,53 € portant le montant du marché au montant HT de 343 621,59 € soit un montant TTC de 412 345,91 €.

Pour la bonne exécution des prestations, les travaux listés ci-dessous sont apparus nécessaires :

- Lot 1 : Gros œuvre - LEDUC SAS pour un montant de 12 288,26 € HT soit 14 745,91 € TTC :
  - réalisation d'un muret technique en maçonnerie pour accueillir les coffrets concessionnaires,
  - réalisation d'un mur de refend en maçonnerie en lieu et place d'une menuiserie,

- réalisation d'un aérobleue sur les murs en parpaings bancheurs,
- Lot 4 : Traitement de façade ITE - GUNDUZ et fils pour un montant de 3 315,00 € HT soit 3 978,00 € TTC :
  - remplacement des bavettes prévues au marché par des appuis de fenêtre,
  - création d'un muret technique,
- Lot 5 : Menuiseries extérieures et métallerie - AMC FOLLIOU SAS pour un montant en moins-value de - 1 584,32 € HT soit - 1 901,18 € TTC :
  - suppression d'une trame sur le mur rideau 06, remplacé par un mur maçonné,
- Lot 6 : Menuiseries intérieures - SAS LEFER pour un montant de 2 924,96 € HT soit 3 509,95 € TTC :
  - agrandissement de la porte du local CTA,
  - traitement de l'étanchéité du BA13 dans les locaux du RAM,
  - tablettes medium, finition à peindre,
- Lot 9 : Plomberie Chauffage Ventilation - GTC - CEME GUERIN SAS pour un montant de 2 261,00 € HT soit 2 713,20 € TTC :
  - démontage et remontage gaine ventilation pour reprises d'étanchéité,
- Lot 11 : Électricité Courant fort - Courant faible - TABARIN & ENTZMANN pour un montant de 1 971,29 € HT soit 2 365,55 € TTC :
  - modification luminaires, sécurité incendie, suppression alimentation volets roulants et modification compteurs d'énergie,
  - suppression antennes TV,
  - modification éclairage extérieur, alimentation châssis de toit, contrôle d'accès,
  - modification du système de renvoi d'appel,
- Lot 12 : Voirie, réseaux divers - espaces verts - EUROVIA pour un montant de 1 154,73 HT soit 1 385,68 € TTC :
  - suppression revêtement de sol aire de jeux,
  - rajout d'une sur-largeur en enrobé, bandes de guidage PMR, blocs rocheux.

Les travaux sont en cours d'exécution.

**Par ces motifs, le Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.5211-10,

**Vu** la délibération n°DEL2022\_197 du 6 décembre 2022 portant délégation de pouvoir du Conseil au Bureau et au Président de la Communauté d'Agglomération du Cotentin - Modification n°5,

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment l'article R2194-8,

**Considérant** la notification du marché de Gros œuvre (lot 1) à l'entreprise LEDUC SAS - ZA Le Café Cochon - 50690 VIRANDEVILLE,

**Considérant** la notification du marché de Traitement de façade ITE (lot 4) à l'entreprise SARL GUNDUZ ET FILS - 20, rue Michel Brilland - ZA Urou et Crennes - 61200 GOUFFERN EN AUGER,

**Considérant** la notification du marché de Menuiseries extérieures et métallerie (lot 5) à l'entreprise AMC FOLLIOU SAS - 64, avenue Jean Monnet - BP 58 - 50700 VALOGNES,

**Considérant** la notification du marché de Menuiseries intérieures (lot 6) à l'entreprise SAS LEFER - ZA Long Boscq - route de Portbail - 50260 BRICQUEBEC,

**Considérant** la notification du marché de Plomberie Chauffage Ventilation - GTC (lot 9) à l'entreprise CEME GUERIN SAS - ZI La Capelle - BP 552 - 50002 SAINT-LO CEDEX,

**Considérant** la notification du marché d'électricité courant fort - courant faible (lot 11) à l'entreprise TABARIN & ENTZMANN - Zone Artisanale - 50310 MONTEBOURG,

**Considérant** la notification du marché de travaux voirie, réseaux divers et espaces verts (lot 12) à l'entreprise EUROVIA - Route de Saint-Lô - 50190 PERIERS,

### Décide

- **De signer** un avenant n°1 au lot 1 Gros œuvre avec l'entreprise LEDUC SAS - ZA Le Café Cochon - 50690 VIRANDEVILLE pour un montant de 12 288,26 € HT soit 14 745,91 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 479 788,26 € HT soit 575 745,91 € TTC (augmentation de 2,63 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot 4 Traitement de façade ITE avec l'entreprise SARL GUNDUZ ET FILS - 20, rue Michel Brilland - ZA Urou et Crennes - 61200 GOUFFERN EN AUGÉ pour un montant de 3 3615,00 € HT soit 3 978,00 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 59 357,50 € HT soit 71 229,00 € TTC (augmentation de 5,92 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot 5 Menuiseries extérieures et métallerie avec l'entreprise AMC FOLLIOU SAS - 64, avenue Jean Monnet - BP 58 - 50700 VALOGNES pour un montant de - 1 584,32 € HT soit - 1 901,18 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 211 322,14 € HT soit 253 586,57 € TTC (augmentation de - 0,74 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot 6 Menuiseries intérieures avec l'entreprise SAS LEFER - ZA Long Boscq - route de Portbail - 50260 BRICQUEBEC pour un montant de 2 924,96 € HT soit 3 509,95 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 293 267,68 € HT soit 351 921,22 € TTC (augmentation de 1,01 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot 9 Plomberie Chauffage Ventilation - GTC avec l'entreprise CEME GUERIN SAS - ZI La Capelle - BP 552 - 50002 SAINT-LO CEDEX pour un montant de 2 261,00 € HT soit 2 713,20 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 251 911,78 € HT soit 302 294,14 € TTC (augmentation de 0,91 %),
- **De signer** un avenant n°1 au lot 11 Électricité courant fort - courant faible avec l'entreprise TABARIN & ENTZMANN - Zone Artisanale - 50310 MONTEBOURG pour un montant de 1 971,29 € HT soit 2 365,55 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux à 101 891,34 € HT soit 122 269,61 € TTC (augmentation de 1,97 %),

- **De signer** un avenant n°2 au lot 12 Voirie, réseaux divers et espaces verts avec l'entreprise EUROVIA - Route de Saint-Lô - 50190 PERIERS pour un montant de 1 154,73 HT soit 1 385,68 € TTC ce qui porte le montant du marché public de travaux (tranche ferme uniquement - tranche optionnelle non affermie) à 344 776,32 € HT soit 413 731,59 € TTC (augmentation introduite par l'avenant n°2 de 0,34 %. L'augmentation sur ce lot est portée à 1,76 % en cumulant les avenants n°1 et n°2),
- **De dire** que les crédits sont inscrits au budget services communs - ligne de crédit 54264 - Imputation 2313,
- **D'autoriser** son délégataire à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente décision,
- **De dire** que la présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Caen (par voie postale au 3 rue Arthur Leduc 14000 CAEN ou par voie dématérialisée via l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises.

**Le Président,**

**David MARGUERITTE**